

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 3 avril 2023 à 20 h 30

Convocation du 28 mars 2023

Étaient présents : Mathilde PLU, Claudine BIZOT Laurent COCHONNEAU, Marie-Line REVEL, Christophe LALOU, Jean-Yves BOURGE, Alexis COME, Michel DEROUINEAU, Raphaëlle DUCHESNE, Sophie GIRARD, Béatrice LEVASSEUR, Gautier MICHELIN, Sébastien PIERRE,

Étaient absents excusés :

Christian BARBEAU pouvoir à Mathilde PLU

Christophe POMMIER pouvoir à Michel DEROUINEAU

Laura COUTABLE pouvoir à Sophie GIRARD

Étaient absents non excusés : Christophe GALASSO, Anne-Sophie MAZE

Secrétaire de séance : Claudine BIZOT est désignée en application de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité sur cette décision.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Vote des taux d'imposition
- ❖ Vote des participations obligatoires
- ❖ Droit de place pour un Food truck
- ❖ Délibération générale concernant les avancements du personnel communal
- ❖ Points sur les commissions.
- ❖ Questions diverses.

Le registre circule pour les signatures, aucune modification.

Mme la maire demande aux membres du conseil municipal d'ajouter un point au conseil municipal : heures supplémentaires pour deux agents.

Vote pour 13

❖ Heures supplémentaires

❖ Vote des taux d'imposition

Les membres du conseil municipal ont été destinataires de plusieurs propositions concernant la hausse des taux d'imposition.

Laurent COCHONNEAU rappelle que les bases d'imposition ont déjà pour 2023 une hausse des bases par l'Etat de 7.

Gautier MICHELIN demande ce que font les communes voisines.

Jean-Yves BOURGE indique que pour Saint Biez en Belin et Saint Ouen en Belin il n'y a pas d'augmentation des taux prévues.

Claudine BIZOT pense qu'il ne faut pas se comparer aux autres communes, elles n'ont pas les mêmes projets.

Mathilde PLU précise que Laigné en Belin est en cours de rattrapage de nos taux.

Gautier MICHELIN demande pourquoi il a été proposé 4% de hausse pour la taxe d'habitation ?

Mathilde PLU dit que c'était une proposition et qu'elle peut être modifiée.

Michel DEROUINEAU demande s'il y a une taxe sur les logements vacants.

Mathilde PLU à ce jour peu de logements vacants et ceux connus sont dus à des problèmes de succession.

20h43 arrivée de Sophie GIRARD avec le pouvoir de Laura COUTABLE.

Après avoir étudié le budget 2023 et proposé divers investissements, Mathilde PLU propose d'augmenter les taux.

Foncier bâti	53.27 %
Foncier non bâti	67.27%
Taxe d'habitation	24.51 %

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal émettent, un avis favorable, à cette proposition.

Vote pour 13 abstentions 2 contre 1

20h50 départ de Michel DEROUINEAU

❖ **Vote des participations obligatoires**

Ecole Privée Sainte Anne Saint Joseph

Madame la maire propose l'actualisation de la participation communale aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Sainte Anne – Saint Joseph, et fait part aux membres du Conseil, du prix de revient d'un élève des écoles publiques pour l'année 2023, (Conformément au protocole d'accord qui a été conclu avec les représentants de l'école privée, par délibération du conseil municipal du 19 mars 1990). Cette somme sera versée par trimestre scolaire.

Ecole Elémentaire	237.09 €/ élève
Ecole Maternelle	1 164.90 €/ élève

Ceci exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable à l'actualisation de la participation financière et acceptent de verser à l'école privée.

Vote pour 15

❖ **Droit de place pour un Food truck**

Mme la maire et Christian BARBEAU ont reçu Mme GIROLAIN et M BONO propriétaire du Food truck « Le Grand Tipi » spécialisé dans les pizzas. Ces derniers souhaitent s'installer les mardis soir sur la place du Mail.

Ils souhaitent faire un essai avec un mardi sur deux et ensuite si l'essai est concluant ils viendraient tous les mardis soir de 17h30 à 21 heures.

Le mois d'avril ne leur sera pas facturé.

Mme la maire propose aux membres du conseil municipal un droit de place à 20 euros par mois pour un mardi sur deux.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 15

Quand ils viendront tous les mercredis soir le droit de place sera de 35€ par mois.

Un nouveau vote aura lieu.

❖ **Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade**

La maire rappelle à l'assemblée :

Conformément au 2ème alinéa de l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents « promouvables » c'est-à-dire remplissant les conditions pour être nommées au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La loi ne prévoit pas de ratio plancher ou plafond (entre 0 et 100%)

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade, à l'exception des grades relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale.

La maire propose à l'assemblée de fixer à compter de ce jour pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité avec un ratio unique à tous les cadres d'emplois :

Le ratio est fixé comme suit pour l'avancement des fonctionnaires de la collectivité au grade supérieur : le ratio commun à tous les cadres d'emplois est fixé à 100%.

Le Conseil Municipal, adopte : à l'unanimité des présents la proposition ci-dessus.

Pour 15

21h02 retour de Michel DEROUINEAU

❖ **Points sur les commissions**

Projet de territoire :

Fiche action subvention pour l'achat d'un vélo électrique : Gautier MICHELIN

Il a été fixé dans cette fiche action la participation des communes de Saint Gervais en Belin et Laigné en Belin à l'achat de vélo électrique à hauteur de 200 € par foyer sous certaines conditions et dans une enveloppe maximum pour les communes de 1000€.

Mathilde PLU indique que ce point sera vu lors du prochain conseil municipal.

Fiche action communication : gautier MICHELIN

La liste des artisans-commerçants et des services publics a été réalisée et il faut que les élus la contrôlent.

Une réunion est prévue le 14 juin 2023 entre les deux conseils municipaux concernant le projet de territoire.

Une rencontre entre les trois services administratifs s'est déroulée le 28 mars 2023.

Commission fêtes et cérémonies : Marie-Line REVEL

Carnaval : très bien déroulé.

8 Mai : les écoles ont été invitées, les pompiers, la gendarmerie ...

11h00 rendez-vous au monument aux morts en présence de l'OHB.

Elle souhaite que les élus soient présents.

Festi'choeur : les 14, 15 et 16 avril.

Fête de la musique le 16 juin avec plusieurs groupes.

18 avril assemblée générale du comité des fêtes.

Sophie GIRARD présente une des actions envisagées, lors de la coupe du monde de rugby du 8 septembre au 28 octobre 2023 la retransmission de tous les matchs de l'équipe de France ainsi que la finale.

Forêt et chemins de randonnées : Sébastien PIERRE

Mmes Sarah et Sylvia LEBERT souhaitent que la commune participe à l'entretien de leur propriété en coupant des arbres morts. Et si la commune ne fait rien, elles fermeront leur propriété ce qui empêchera l'accès au parcours de santé.

Sébastien PIERRE va rédiger une convention.

Fermeture de classe : Mathilde PLU

Mme BRIGNONE inspectrice de notre secteur a souhaité avoir un rendez-vous le 31 mars à 14h00 en mairie, il s'est transformé en un appel téléphonique à 18h00.

La fermeture de classe a bien été actée par cette dernière.

Cette fermeture est due au fait que le département doit rendre des postes d'enseignants, que notre commune n'est pas en zone d'éducation prioritaire et que les parents de l'école ont un Indice de Position Sociale élevé. Donc les enfants n'ont pas besoin de 5 classes leurs parents peuvent les éduquer eux-mêmes.

Pour que la classe ne soit pas fermée il faut une évolution conséquente des inscriptions.

La maire a été informé par les parents d'élèves élus que des enfants allaient quitter notre école du fait du double niveau. Mme BRIGNONE ne comprend pas ses départs.

Les parents d'élèves élus ont organisé une réunion publique le 31 mars à 18h30. Il y avait des parents d'élèves, François PERIGNON président de la FCPE qui a été très pertinent.

La crainte des parents est que leurs enfants ne soient plus en sécurité au sein des classes en effet une classe comptera 28 élèves, plus les AESH et l'enseignant. En cas d'évacuation sera posera problème.

Mme la maire remercie les parents d'élèves qui s'investissent contre cette fermeture et elle les soutient.

Audit de la mairie : Mathilde PLU

Mme RODANIC a été reçue ce jour en mairie, elle a été reçue par la maire et la DGS.

L'audit se concentrera sur les agents administratifs, la cheffe d'atelier, les adjoints et la maire.

Le déroulement sera explicité dans les prochains jours.

Prochaine réunion :

Commission restaurant scolaire le 6 avril 2023

CCAS le 16 avril 2023 à 18h00

Conseil municipal le 15 mai 2023

Levée du conseil à 22h00

La Secrétaire de séance,
Claudine BIZOT

La Maire,
Mathilde PLU